

DEPARTEMENT DE L'AUBE

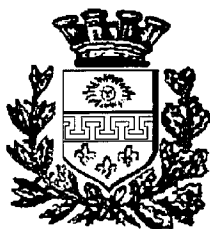
VILLE DE NOGENT-SUR-SEINE

ARRONDISSEMENT DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NOGENT-SUR-SEINE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



8 juillet 2026
2026-138

Date de la convocation

02.07.2026

Date de publication

02.07.2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 20

Votants : 24

Certifié exécutoire

Nogent-sur-Seine,
le

Le Maire

Le huit juillet deux mille vingt-six à 19 heures 00, le Conseil municipal de la ville de Nogent-sur-Seine s'est réuni salle du Conseil municipal sous la présidence de Madame Estelle BOMBERGER-RIVOT, Maire, sur la convocation qui lui a été adressée le deux juillet deux mille vingt-six.

Etaient présents : Estelle BOMBERGER-RIVOT, Alain BARAYON, Emmanuelle STEIB, Loïc CHAMPION, Murielle ROLLET, Alain DAMASSE, Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON, Laurent LEVASSEUR, Bénédicte HOUDRÉ, Françoise BRUNO, Françoise CANON-ROGER, Pierre GUILBERT, Marie RIVIERE, Pascale CORTEEL, Laurent PERROT, Sébastien WATELET, Carole-Anne LE SONN DUMOUTIER, Kenan SÜSLÜ, Christian ROBERT, Antonio CORREIA.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marie-Claude GUELIN donne pouvoir à Alain DAMASSE, Dominique COUTURIER donne pouvoir à Marie RIVIERE, Jérôme CESVET donne pouvoir à Antonio CORREIA, Magali LEFEBVRE-MANGEOT donne pouvoir à Christian ROBERT.

Absents excusés : Leïla KORBUT, Pierre MATHY, Dominique NOBLET, Christophe DESBOYAUX.

Absente : Nathalie THIEBAULT.

Estelle BOMBERGER-RIVOT

Monsieur Dominique NOBLET a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
À L'OFFICE DE GESTION DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS (OGEC)**

Dans le cadre d'une convention de partenariat et d'objectifs, la Ville de Nogent-sur-Seine verse une subvention de fonctionnement annuelle à l'Office de Gestion des Équipements Culturels (OGEC) dont le montant s'élève à 525.000 euros. Avec cette somme, l'association réalise pour le compte de la ville un certain nombre de missions, et plus spécialement : le fonctionnement, la gestion et l'entretien de l'Agora Michel Baroin et du cinéma Lumière ; la programmation du cinéma Lumière ; la mise en œuvre de la programmation culturelle de la Ville ; la mise en œuvre technique des animations culturelles, de galas sportifs et de certaines commémorations et cérémonies officielles.

Pour l'année 2025, l'association OGEC a constaté notamment :

- une augmentation importante du nombre d'événements dont elle doit assurer la mise en œuvre technique, entraînant des dépenses de personnel plus importantes,
- une augmentation des coûts des prestations artistiques et techniques (pour la saison culturelle) et surtout les frais techniques externalisés.

A cet effet, l'association OGEC sollicite la ville pour une subvention exceptionnelle d'un montant de 30.000 euros.

Il est proposé au Conseil municipal de se prononcer sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 30.000 euros à l'association OGECE.

Madame Leïla KORBUT et Messieurs Pierre MATHY et Dominique NOBLET quittent momentanément la séance et ne prennent pas part.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- décide d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 30.000 euros à l'association Office de gestion des équipements culturels OGECE ;
- dit que les crédits sont inscrits au budget.

Membres ayant voté pour : Estelle BOMBERGER-RIVOT, Alain BARAYON, Emmanuelle STEIB, Loïc CHAMPION, Murielle ROLLET, Alain DAMASSE, Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON, Laurent LEVASSEUR, Bénédicte HOUDRÉ, Marie-Claude GUELIN, Françoise BRUNO, Françoise CANON-ROGER, Pierre GUILBERT, Marie RIVIERE, Dominique COUTURIER, Pascale CORTEEL, Laurent PERROT, Sébastien WATELET, Carole-Anne LE SONN DUMOUTIER, Kenan SÜSLÜ, Christian ROBERT, Jérôme CESVET, Antonio CORREIA, Magali LEFEBVRE-MANGEOT.

Le Conseil adopte à l'unanimité cette délibération par 24 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,



Le Maire,

Estelle BOMBERGER-RIVOT

Le secrétaire de séance,

Dominique NOBLET